

Support de la tournée de l'assemblée générale de la Société des amis de la forêt de Tronçais, organisée au départ du rond Jarsaud par Timothée de Ferrières, responsable de l'unité territoriale de Tronçais à l'ONF.

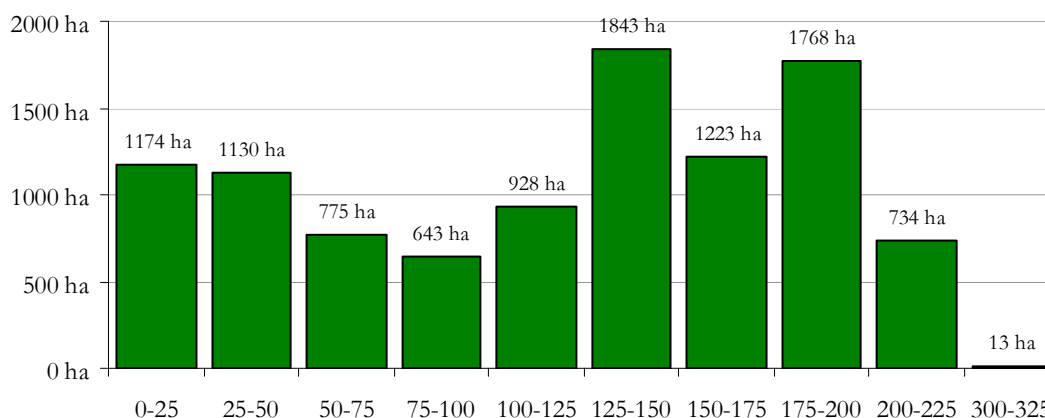
L'aménagement forestier

La gestion de la forêt correspond à la mise en œuvre de l'aménagement forestier. L'aménagement actuel est validé pour la période 2001-2025. Il prévoit notamment la liste des parcelles à régénérer pendant la période et le programme des coupes d'améliorations.

La forêt couvre 10 500 ha dont 130 ha d'étangs et 110 ha de réserves biologiques (Nantigny et la futaie Colbert). L'aménagement actuel prévoit les objectifs de sylviculture suivants :

- 7 330 ha de futaie régulière de chênes à 250 et 300 ans,
- 2 300 ha de futaie régulière de chênes à 200 ans,
- 570 ha de futaie régulière de pins à 100 ans,
- 50 ha en gestion extensive (milieux humides ou secs).

L'âge des peuplements se distribue ainsi (données 2001) :



La décision de maintenir des parcelles au-delà de 200 ans est une spécificité de Tronçais.

L'aménagement prévoit d'ouvrir la régénération de 1 000 ha sur la période 2001-2025 (40 ha/an). Le rythme d'ouverture est suivi : 428 ha ont été ouverts entre 2001 et 2011 (39 ha/an).

Les travaux dans les jeunes peuplements

Les jeunes semis de chêne sont souvent soumis à forte concurrence par la ronce, la fougère, le charme et le hêtre. Pour leur permettre de s'installer, il est nécessaire de les dégager en coupant les tiges concurrentes.

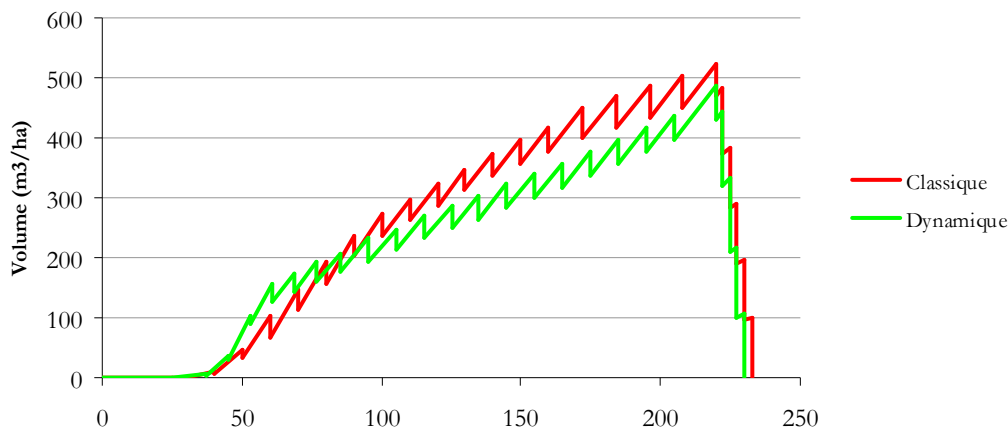
Au stade du gaulis, on procède à un dépressage pour favoriser la croissance des tiges les plus vigoureuses. Les tiges coupées sont encore trop petites pour pouvoir être commercialisées ; elles se décomposent sur place.

Les coupes d'amélioration

Tout au long de la vie du peuplement, on procède à des coupes d'éclaircies qui servent à favoriser les plus beaux arbres en leur permettant d'avoir un houppier mieux développé et une vigueur accrue.

Ces coupes sont effectuées tous les 8 ou 10 ans à partir du moment où les produits d'éclaircie sont suffisamment gros pour être commercialisables (autour de 40 ans).

Avec ces prélèvements réguliers, le volume sur pied d'une parcelle est illustré sur le graphique suivant, avec deux types de sylvicultures menées en 220 ans. Le volume considéré est le volume commercial des arbres de diamètre supérieur à 17,5 cm.



Comme le montre le graphique, la sylviculture dynamique – celle qui est préconisée par le guide des sylvicultures de la chênaie atlantique – consiste à maintenir des peuplements moins denses. Ces peuplements sont plus vigoureux et permettent l'obtention de plus gros diamètres au même âge.

Pour passer de la courbe actuelle – celle du haut – à celle visée, un « rattrapage » est prévu : il consiste à marteler des éclaircies plus fortes de manière à rattraper la courbe du bas en 2 ou 3 passages (10 ou 20 ans).

Les coupes de régénération

La récolte des parcelles mûres se fait en plusieurs coupes successives, pour permettre à la régénération de s'installer naturellement :

- extraction du sous-étage,
- coupe d'ensemencement qui met le sol en lumière et permet aux jeunes semis de survivre,
- deux ou trois coupes secondaires de récolte,
- coupe définitive avec les plus beaux semenciers.

Parcelles visitées pendant la tournée

Parcelle 13 : 210 ans ; régénération ouverte en 2005

Parcelle 27 : 70 ans ; coupe d'amélioration exploitée en 2011 ; cloisonnements recoupés à 25 m

Parcelle 10 : 210 ans ; coupe d'amélioration marquée en 2011